



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-033-2026-07

PUBLIÉ LE 16 JUILLET 2026

Sommaire

**Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de
Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des
affaires juridiques**

IDF-2026-07-16-00003 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté n°
IDF-2025-08-01-00003 du 1er août 2025 portant nomination des membres
de la commission consultative économique unique pour les
aérodromes de Paris-Charles-de-Gaulle et de Paris-Orly (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Secrétariat général aux
politiques publiques

IDF-2026-07-16-00003

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté n°
IDF-2025-08-01-00003 du 1er août 2025 portant
nomination des membres de la commission
consultative économique unique pour les
aérodromes de Paris-Charles-de-Gaulle et de
Paris-Orly



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général aux politiques publiques
Direction des affaires juridiques**

Arrêté préfectoral

modifiant l'arrêté n° IDF-2025-08-01-00003 du 1^{er} août 2025 portant nomination des membres de la commission consultative économique unique pour les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et de Paris-Orly

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris

Vu le code des transports, notamment ses articles R. 6325-57, D. 6325-65 et D. 6325-66 ;

Vu le décret du 27 mai 2026 portant nomination du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris - M. LECLERC (Georges-François) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2025-08-01-00003 du 1^{er} août 2025 portant nomination des membres de la commission consultative économique unique pour les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et de Paris-Orly, modifié en dernier lieu par l'arrêté n° IDF-2026-02-18-00002 du 18 février 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Au titre des représentants des organisations professionnelles du transport aérien, monsieur Chems PACHA, représentant Airlines Operators Committee Paris Orly (AOC Orly) en tant que président, est nommé en remplacement de monsieur Miguel TEIXEIRA.

Article 2 : Au titre des représentants des transporteurs aériens, monsieur Arnaud GLAINE, représentant Vueling Airlines S.A. en tant que responsable des escales France, est nommé en remplacement de madame Charlotte DUMESNIL.

Article 3 : La liste des membres de la commission consultative économique unique pour les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Orly fixée par l'arrêté susvisé du 1^{er} août 2025 modifié, telle que modifiée par les dispositions des articles 1 et 2 ci-dessus, figure en annexe au présent arrêté pour information.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication, conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative.

Article 5 : La préfète, secrétaire générale aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, accessible à l'adresse suivante : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Documents-publications/Recueil-des-actes-administratifs/RAA-de-la-region-Ile-de-France-2026>.

Fait à Paris, le 16 juillet 2026

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris
Signé
Georges-François LECLERC

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
5, rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15 | Standard : 01 82 52 40 00
Site internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

Annexe

Liste des membres de la commission consultative économique unique pour les aérodrômes de Paris-Charles-de-Gaulle et de Paris-Orly

Présidente :

Madame Marie-Claire DISSLER, inspectrice générale à l'inspection générale de l'environnement et du développement durable.

Autres membres de la commission consultative économique unique pour les aérodrômes de Paris – Charles-de-Gaulle et de Paris-Orly :

1° En qualité de représentants d'organisations professionnelles du transport aérien :

- Monsieur Frédéric CAUDRON, Président, représentant Airlines Operators Committee Paris CDG (AOC CDG) ;
- Monsieur Chems PACHA, Président, représentant Airlines Operators Committee Paris Orly (AOC Orly) ;
- Monsieur Robert CHAD, Responsable France, Pays-Bas, Belgique et Europe du Sud, représentant l'Association du Transport Aérien International (IATA) ;
- Monsieur Jean-Pierre SAUVAGE, Président, représentant le Board of Airlines Representatives in France (BAR France) ;
- Monsieur Laurent TIMSIT, Délégué Général, représentant la Chambre Syndicale du Transport Aérien (CSTA) ;
- Monsieur Pascal DE IZAGUIRRE, Président, représentant la Fédération Nationale de l'Aéronautique et de ses métiers (FNAM) ;
- Monsieur Georges LACHENAUD, Directeur délégué aux affaires aéroportuaires, représentant le Syndicat des Compagnies Aériennes Autonomes (SCARA).

2° En qualité de représentants de transporteurs aériens :

- Monsieur Alexandre BACLET, Directeur Financier, représentant Air France ;
- Madame Manuella GOYAT, Secrétaire Générale, représentant Transavia ;
- Monsieur Pierre PORTIER, Spécialiste aéroport et régulation navigation aérienne, représentant EasyJet ;
- Madame Cécile JOURDAN, Directrice des infrastructures du hub CDG, représentant Fedex Federal Express Corporation ;
- Monsieur Arnaud GLAINE, Responsable des escales France, représentant Vueling Airlines S.A. ;
- Madame Christine MARCHAND-PARDO, Directrice Générale Opérations Aéroportuaires Europe, Moyen-Orient et Afrique, représentant Delta Air Lines ;
- Monsieur Sofiane AOUDIA, Représentant général France, représentant Air Algérie ;
- Monsieur Brice ARTORE, Responsable Opérations Sol, représentant Corsair International ;
- Monsieur Mourad DEHBI, Directeur Régional des services aéroportuaires, représentant Qatar Airways ;
- Madame Muriel ASSOULINE, Directrice Générale Air Caraïbes Atlantique, représentant Air Caraïbes.

3° En qualité de représentant d'une organisation professionnelle de l'assistance en escale :

- Monsieur Didier MONTÉGUT, Président, représentant la Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale (CSAE).